

AFFAIRE N° 4

OBJET : GIRATOIRE VAUBAN-DORET - APPROBATION DU DOSSIER TECHNIQUE

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT ET DE L'AVIS DES COMMISSIONS

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de rendre plus fluide la circulation aux abords de la Sécurité Sociale, la Municipalité a confié à la Société INCOM, l'étude de la création d'une voie formant giratoire entre le Bd Doret (face à l'entrée de la Sécurité Sociale) et la rue du Bois de Nèfles à la hauteur du Bd Vauban, et ce, dans l'emprise du futur Boulevard SUD.

Les études du giratoire ont porté sur une voie de 7 mètres de chaussée avec un trottoir de 1,50 m de large côté Nord et deux accotements de 1,50 m, l'évacuation des eaux pluviales principalement au niveau des carrefours, la pose de fourreaux et construction de chambres de tirages nécessaires à la signalisation par feux tricolores.

Le montant des travaux est estimé à 935 335 F y compris somme à valoir pour honoraires, révision des prix et imprévus.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 901 Article 233-019 du budget de 1984.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet en cause,
- de m'autoriser à :
 - * lancer l'appel d'offres conformément aux dispositions des articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics,
 - * signer le marché avec l'entreprise retenue et en cas d'appel infructueux à traiter par marché négocié.

Je mets la question aux voix.

Mr Marc GERARD : Les Commissions

* Travaux Publics : Favorable.

* Finances : Favorable.

MR FOURNEL - Présente un plan du projet.

MR BOX - Je voudrais faire une petite remarque pour cette déviation : je crains fort qu'il y ait une grande amélioration, car entre le Boulevard Vauban et le pont, je crois qu'il rentre à peu près 2 voitures.

MR BOX - Actuellement lorsque les gens arrivent à ce carrefour, ils serrent effectivement un peu à gauche.

Le MAIRE - Nous mettrons 2 voies; ceux qui veulent aller tout droit, se retrouveront au milieu et ceux qui veulent aller à droite passeront dans la voie de droite.

.../...

MR BOX - On ne prendrait pas beaucoup de voitures parceque le pont est juste derriere.

Le MAIRE - Non, mais à partir du pont, on fait le giratoire. Ceux qui sont après le pont, seront toujours dans la même situation.

MR FOURNEL - A la différence près, qu'il y a quand même beaucoup de gens qui dégagent sur la droite à cet endroit. Très peu vont tout droit sur la rue Bois-de-Nèfles, ils vont plutôt sur la droite où ils sont bloqués.

MR BOX - Il aurait fallu dévier juste avant le pont, ^{et} mettre un deuxième pont. A mon avis, il n'y aura qu'une petite amélioration.

Le MAIRE - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x
x x

Reçu à la Prefecture
le 03/04/1984